

**NATIONS UNIES**

**Session 2005 de la Commission des droits de l'homme des Nations unies : la Commission doit agir pour empêcher que ne se poursuivent les violations des droits humains au Soudan**

*Index AI : IOR 41/037/2005*

ÉFAI

Mercredi 13 avril 2005

**ANNONCE À L'ATTENTION DES MÉDIAS**

La situation des droits humains au Soudan connaît toujours un état de crise profonde. Dans le Darfour, des civils continuent d'être la cible d'attaques par des milices soutenues ou cautionnées par le gouvernement. Près de deux millions de personnes déplacées dans la région ne pourront jamais rentrer chez elles. Le gouvernement du Soudan continue de perpétrer de graves et parfois flagrantes violations des droits humains dans de nombreuses régions du pays – opposants politiques et adversaires du gouvernement sont détenus pendant de longues périodes sans être jugés, l'état d'urgence est maintenu, des camps de personnes déplacées sont en cours de démolition à Khartoum.

Avant le vote d'une résolution sur le Soudan, il est crucial que la Commission des droits de l'homme invite, dans les termes les plus forts, le gouvernement du Soudan à se pencher sur ces violations des droits humains. La Commission doit nommer un rapporteur spécial chargé de surveiller la situation des droits humains au Soudan et d'établir un rapport dont les conclusions seront rendues publiques.

Si la Commission n'agit pas pour mettre un terme à la situation de crise des droits humains au Soudan, sa crédibilité s'en trouvera encore diminuée. ●

**Pour plus d'informations sur le Soudan, voir le document (en anglais) *Sudan : Continuing human rights violations* sur le site <http://web.amnesty.org/library/index/afr540382005>**

**Erwin Van der Borght, directeur adjoint du programme Afrique d'Amnesty International peut être joint au**

**+447768792572 pour des interviews. Il sera à Genève à partir du 14 avril 2005.**

**Pour plus d'informations sur la 61<sup>ème</sup> session de la Commission des droits de l'homme, consulter le site <http://web.amnesty.org/pages/unchr-intro-eng>**

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**